académie Grenoble

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Procès verbal du Conseil d'Administration du lycée polyvalent Ferdinand Buisson à Voiron

Jeudi 29 novembre 2018 à 18 h 00 – salle des Conseils

Présents : G. Bietrix, O. Philippot, P. Rebut, Fl. Fiora, Cl. Marcel, G. Deruty, R. Plataret, B. Blachier, N. Ripert, M. Bonvallet, F. Le Manac'h, I. Karpati, JL Vigne Salade, F. Reverdy, I. Pioffay, A. Walter, B. Voisembert, N. Killian, G. Oliva, Ch. Guillet, M. Riga, S. Barbe.

22 présents dont les membres de droit et représentant du Pays voironnais

Excusés : Mr Boisson, M. Chenal

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le Chef d'établissement est le suivant :

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement
- Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 6 novembre 2018
- Projet de budget 2019
- Objets Confectionnés
- Contrats et Conventions
- Don : Art et Nat pour la biennale de Lyon
- DBM pour vote ou info.
- Actions d'orientation au sein de l'établissement
- Questions diverses :

1. **Désignation des secrétaires de séance** : Gabriel DERUTY (Responsable d'Equipe) et Richard PLATARET (responsable des équipes techniques)
2. **Approbation du précédent procès verbal du conseil d'administration du 6 novembre 2018** :

   POUR à l'unanimité

3. **Projet de budget 2019.**

   Présentation de M.BIETRIX, Proviseur du Lycée Ferdinand Buisson

   Pour l'année 2018, la subvention région était de 496 799€, pour l'année 2019 la subvention région sera de 511 703€ soit une augmentation de 3%.

   Les recettes de l'établissement sont créditées principalement par les fonds propres, le S.R.H., la taxe professionnelle, les objets confectionnés, les projets écoles et la location de l'internat.

Les charges de fonctionnement sont dues principalement aux dépenses de fonctionnement (chauffage, consommables, contrats obligatoires et non obligatoires, etc.)

Pour l'année 2019 le budget de l'établissement se monte à 1 913 918.88 €

ADOPTE à l'unanimité

Modification de la liste du C.H.S.C.T., rajout de M.MILLET Fabien.

POUR à l'unanimité

4. Contrats et conventions

Madame FIORA Florence qui assure l'intérim du Gestionnaire présente aux membres du Conseil d'Administration les différents actes administratifs concernant les contrats et conventions énumérées ci-après :

Contrat :

- CATTIN FILTRATION pour l'atelier de menuiserie.

POUR à l'unanimité

Conventions :

- CARMI :

POUR à l'unanimité

- Gestion des contrats aidés par le Lycée Vaucanson.

POUR à l'unanimité.

- Olympiades sciences de l'ingénieur au Lycée Monge à Chambéry.

POUR à l'unanimité.

Voyages / Sorties :

- Escalade à ORPIERRE. **5 ABSTENTIONS**
- Voyage à Turin. **POUR à l'unanimité**
- Don de l'association ART ET NAT du lycée. **POUR à l'unanimité**

5. Décision Budgétaire modificative

Madame FIORA Florence présente aux membres du Conseil d'Administration une Décision Budgétaire Modificative avec un prélèvement sur les fonds de réserve et la taxe d'apprentissage.

POUR à l'unanimité

6. Réforme du Baccalauréat

Mme PHILIPPOT et de Mme RIZZA Proviseures adjointes informent les membres sur le projet d'orientation parcours avenir. **POUR à l'unanimité**

7. Règlement sur les remboursements des frais des élèves

Adoption d'un règlement sur le remboursement des frais des élèves engagés dans le cadre des stages.

Question de M.BLACHIER (enseignant) :

« Le taux de remboursement des indemnités kilométriques change ou pas ? »

Réponse de Mme FIORA :

« Le taux de remboursement des indemnités kilométriques est « calé » sur le barème des impôts. »

POUR à l'unanimité

8. Délégation de signature

M. Le proviseur donne la délégation de signature à Mme FIORA, pour les bons de commande inférieurs ou égales à 800€ H.T.: **POUR à l'unanimité**

9. Questions diverses

Vente de la plaqueuse à champ à la société JPM pour 1000€, l'atelier T.M.A. a été pourvu d'une nouvelle machine par les services de la région. **POUR à l'unanimité.**

Plan d'amortissement. **POUR à l'unanimité**

20h20 : Monsieur le Proviseur lève la séance.

Les secrétaires de séance

Gabriel DERUTY

Richard PLATARET

Monsieur le Proviseur

Gilles BIETRIX